

Rémunérer les éleveurs pour des pratiques bénéfiques au climat

A travers la méthode CARBON AGRI, certifiant les réductions d'émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) et le stockage additionnel de carbone en élevage.

Le Gouvernement a lancé au printemps 2019 le **Label Bas Carbone**. Le dispositif consiste à faire financer des pratiques de réduction de GES ou de stockage de carbone par tout acteur économique soucieux de compenser ses émissions de carbone de manière volontaire. Ainsi les agriculteurs peuvent être rémunérés pour leurs pratiques vertueuses.

La labélisation d'un projet bas carbone passe nécessairement par la reconnaissance d'un cahier des charges (« méthode bas carbone ») permettant de valider la fiabilité de la méthode de comptabilisation du carbone additionnel.

4 méthodes sont déjà publiées par le label bas carbone :

- 3 méthodes forêt (boisement, reconstitution de peuplements dégradés, conversion taillis-futaies);

- 1 méthode sur l'élevage bovin portée par l'IDELE : **CARBON AGRI, dont la publication vient d'être officialisée en octobre 2019.**

Cette dernière méthode est appuyée par France Carbon Agri Association, rassemblant les associations spécialisées en élevage ruminants (FNB, FNPL, FNO, FNEC). CARBON AGRI estime les réductions de GES ou le stockage additionnel de carbone permis par la mise en œuvre de pratiques d'élevage et culturales bénéfiques au climat sur 5 ans renouvelable.

Un diagnostic sur l'outil CAP'2ER niveau 2 en début et en fin de projet permet d'estimer les gains de carbone réalisés, qui pourront être rémunérés aux agriculteurs.

Opération analyses de fourrages

Au cours de cette journée, des analyses de fourrages pourront être réalisées au moyen d'un analyseur infra-rouge portatif Agri-NIR.

Venez avec vos échantillons de fourrage et repartez avec vos résultats !

Tarifs :

✓ **Pour les fourrages qui peuvent être analysés par l'appareil présent lors de la journée du 18 novembre** (foins, ensilages

et enrubannages de prairie avec jusqu'à 40 % de légumineuses, ensilage de maïs, luzerne...). **24 € TTC pour 1 ou 2 analyses** (la 2^{ème} est offerte), puis 24 € par analyse supplémentaire (à régler par chèque).

✓ **Pour les autres fourrages** (méteils, sorghos...), les échantillons seront envoyés à un laboratoire : compter 22 à 57 € HT selon les analyses réalisées.

Journée technique élevage

Mercredi 4 décembre à Auch

La Chambre d'agriculture du Gers organise **une journée technique élevage « Gaz à effets de serre et changement climatique : l'élevage a son label Bas Carbone »**, le **mercredi 4 décembre**, de 10 h 00 à 16 h 30 à la Maïson de l'agriculture à Auch.

Le programme de la journée :

- 9 h 30 : café d'accueil
- **Bilan de la campagne d'analyses de fourrages 2019**
- **Qualité des fourrages :** les points-clés pour l'optimiser
- **Quels fourrages pour quels animaux ?**

Intervention de Guy-Marie Mornet, nutritionniste et des conseillers élevage de la Chambre d'agriculture.



Déjeuner sur place offert (sur inscription)

- 14 h 00 : **élevage et changement climatique :**

- les éléments essentiels pour y voir plus clair,
- l'empreinte carbone des élevages bovins allaitants

gersois : premiers résultats, • Les pistes pour la **réduire** et les possibilités de **valorisation économique** à travers le **label Bas Carbone.**

Intervention de Mathieu Velghe, (Institut de l'Elevage) et des conseillers élevage de la Chambre d'agriculture.

Contact et inscriptions au repas : Chambre d'agriculture du Gers - Joël Abadie et François Ratier - Tél. 05.62.61.77.54

